

Les relations universitaires franco-brésiliennes en science politique

Rapport de mission

François d'Arcy – Professeur émérite de l'Université de Grenoble
décembre 2001

I – Objet de la mission

La mission qui m'a été confiée par l'Ambassade de France à Brasilia portait sur les perspectives de développement des relations universitaires franco-brésiliennes en science politique. Les modalités en ont été arrêtées en accord avec le Professeur Olivier Dabène, Attaché culturel au Consulat général de France à São Paulo

A partir d'un bref panorama de la science politique brésilienne et de ses évolutions, il s'agissait d'identifier les attentes des universitaires brésiliens à l'égard d'une collaboration avec les universités françaises, les thèmes porteurs de coopérations actuelles ou futures, les modalités d'échange les plus pertinentes, le tout à partir de la perception qu'en ont les universitaires brésiliens.

La mission s'est déroulée sous forme d'enquête auprès des principales universités où existent des programmes de recherche et des cours de troisième cycle (*pós-graduação*) en science politique. Ont été également interrogés des responsables de la CAPES et du CNPq, organismes qui jouent un rôle déterminant dans le financement des échanges du côté brésilien¹.

Quelques conversations en France et à l'Ambassade ont complété l'information.

Comme on le verra plus loin, la science politique au niveau des troisièmes cycles et de la recherche reste concentrée dans un nombre restreint de grandes universités. C'est essentiellement d'elles qu'il s'agit dans ce rapport.

Pour faciliter la lecture de celui-ci, ont été reportées en note toutes les indications particulières à l'une ou l'autre des universités visitées. On trouvera en annexe un résumé du rapport, la liste des personnes rencontrées et un tableau des principaux sigles utilisés.

II – La science politique brésilienne, une discipline en plein développement

A – Une autonomisation récente au sein des sciences sociales

La science politique brésilienne est longtemps restée très liée à la sociologie, dans un ensemble dit des sciences sociales au sein duquel la sociologie occupait une place majeure, aux côtés de la science politique et de l'anthropologie.

¹¹ Ont été effectués les déplacements suivants : São Paulo – Campinas (14-18 août 2001), Rio de Janeiro – Belo Horizonte (21-29 août), Recife – Brasilia (6-14 novembre) et Porto-Alegre (3-7 décembre). Je remercie tout particulièrement Mme Eliana Kraus, au service culturel et de coopération du Consulat général à São Paulo, pour l'organisation de ces déplacements.

L'autonomisation de la science politique s'est manifestée par la création de départements de science politique distincts et par la création de *mestrados* et de doctorats de science politique, surtout à partir des années 70². Il convient aussi de souligner le rôle de l'ABCP pour unifier et rendre plus visible la discipline : elle ne prend vraiment son essor qu'après sa "refondation" en 1996.

Le lien originel reste malgré tout fort. Au niveau de la *graduação* (premier et deuxième cycles français) la science politique reste intégrée dans les cursus de sciences sociales, aux côtés de la sociologie et de l'anthropologie : très rares sont les cursus uniquement de science politique³.

Au niveau de la *pós-graduação* la séparation d'avec la sociologie s'est davantage généralisée, par la création de *mestrados* et de doctorats de science politique. Même quand la séparation a été réalisée au niveau de l'enseignement, il arrive que les professeurs de science politiques restent regroupés à l'intérieur d'un département de sciences sociales⁴. Au niveau des associations professionnelles, les politistes, bien qu'ayant leur propre association maintenant très active, se retrouvent également au sein de l'ANPOCS (association nationale de sciences sociales).

Le développement de la science politique au niveau des troisièmes cycles et de la recherche reste assez concentré. Il concerne un nombre restreint de grandes universités traditionnelles : certaines universités publiques – d'état, dans l'état de São Paulo, ou fédérales dans le reste du pays – et quelques universités privées anciennes, principalement les grandes universités catholiques (PUC). Il faut y ajouter quelques centres de recherche indépendants localisés principalement à São Paulo, bénéficiant de financements publics et privés et dans lesquels on retrouve des professeurs de ces mêmes universités.

Géographiquement cela permet d'identifier quelques pôles dont les principaux sont sur l'axe São Paulo-Rio (mais il serait erroné de se limiter à celui-ci):

- Pôle Sao-Paulo: USP, Unicamp, PUC-SP, CEBRAP, CEDEC, IDESP, FGV
- Pôle Rio: IUPERJ (Université Candido Mendes), PUC-Rio, UFRJ
- Pôle Belo Horizonte: UFMG, PUC-Minas
- Pôle Brasilia: UnB
- Pôle Recife: UFPE
- Pôle Rio Grande do Sul: UFRGS, PUC-RS

B – Un élargissement des champs d'intérêt

La science politique brésilienne couvre les différents champs généralement associés à cette discipline. C'est ainsi que, très classiquement, l'ABCP répartit ses activités entre les secteurs

² Cette autonomisation de la science politique, encouragée par la Fondation Ford, s'est manifestée tout d'abord à l'UFMG (création du département de science politique en 1969) et à l'IUPERJ (création du *mestrado* de science politique en 1969 également). La science politique connaît aussi un essor important à l'UFRGS dans les années 70. Le département de science politique de l'USP est créé en 1987, alors que le *mestrado* et le doctorat de science politique datent de 1974.

³ Il existe par exemple des cursus de science politique de *graduação* à l'UnB et à l'UFRJ. En revanche, on verra plus loin que les cursus de *graduação* de relations internationales, avec une présence plus ou moins forte de la science politique, tendent à se multiplier.

⁴ A l'UFPE la création du *mestrado* de science politique date de 1982 et celle du doctorat est prévue pour 2002, mais il n'existe pas de département de science politique, celle-ci ne constituant qu'un sous-département au sein du département de sciences sociales.

thématiques suivants: Politique et économie, Théorie politique, Relations internationales, Représentation et partis politiques, Institutions politiques, Etat et politiques publiques.

De son lien avec les sciences sociales, la science politique brésilienne a gardé un caractère militant qui donne une place privilégiée à des problèmes de société tels que le retour à la démocratie, les inégalités, la citoyenneté et les droits de l'homme, les mouvements de la société civile, les alternatives à la démocratie représentative, etc.

L'analyse des politiques publiques, domaine relativement récent, est en développement dans certaines universités. A côté de l'analyse des programmes gouvernementaux proprement dits, la problématique s'est élargie à des questions telles que la gestion publique et le contrôle de l'administration, les aspects juridiques (élargissements des droits sociaux, judiciarisation de la politique...). A partir des politiques publiques des questions méthodologiques plus générales sont posées, notamment celles de la connexion avec d'autres disciplines: droit, économie, administration (qui, au Brésil, recouvre à la fois la gestion privée et l'administration publique), et du travail interdisciplinaire.

Une place particulière doit être faite ici au développement très rapide des Relations internationales, jusqu'à il y a peu de temps limité à quelques universités, telles la PUC-Rio ou l'UnB. Ce champ d'étude exerce un grand attrait sur les étudiants. Il fait l'objet de création de nombreux cursus de *graduação*⁵ et de *pós-graduação*, dans lesquels la science politique apparaît en position plus ou moins forte aux côtés d'autres disciplines. Le récent programme *Santiago Dantas* de la CAPES vise la création de cursus de *pós-graduação* dans les principales universités du pays⁶.

Pour le moment les politistes qui participent de ces créations ne se considèrent pas comme participant d'une nouvelle discipline, même lorsqu'il y a séparation institutionnelle⁷. C'est plutôt le côté pluridisciplinaire des cursus de relations internationales qui est mis en avant.

C – La question des débouchés professionnels

Le développement de la science politique au niveau du troisième cycle pose la question de ses débouchés professionnels. Le Brésil, après avoir pris beaucoup de retard, traverse actuellement une phase d'expansion rapide de l'enseignement supérieur qui prend appui majoritairement sur les nouvelles universités privées, peu tournées vers la recherche. La demande d'enseignants universitaires restera forte pendant de nombreuses années, et le ministère de l'éducation, qui accrédite les diplômes, exige de plus en plus que ceux-ci soient titulaires d'un doctorat, ou à tout le moins d'un *mestrado*. La multiplication de cours de science politique classique ou de relations internationales au niveau de la *graduação* permet donc de penser que pendant de

⁵ En *graduação*, le premier, et longtemps le seul, était à l'UnB, puis furent créés ceux de la PUC-SP et de la PUC-Minas. De nouvelles créations sont prévues (avec une faible participation de la science politique) à l'USP et à l'UNESP. Dans les nouvelles universités privées il en existe déjà une cinquantaine!

⁶ Quatre projets ont été approuvés à ce jour: un projet conjoint entre la PUC-SP, l'UNESP l'Unicamp, ainsi que les projets de l'UnB, de l'UFRGS (*mestrado* d'intégration régionale), et de l'UERJ. Actuellement il existe seulement deux doctorats de relations internationales au Brésil, celui de la PUC-Rio, et à partir de 2002, celui créé à l'UnB. A l'UFRGS il faut également noter la création récente d'un centre de recherche de relations internationales (NERINT – Núcleo de Estudos de relações internacionais e integração).

⁷ A l'UnB, l'Institut de science politique et relations internationales est en train d'être séparé en deux pour permettre la création d'un Institut de relations internationales conjointement avec le département d'histoire des relations internationales.

nombreuses années la demande d'enseignants exigera une croissance des cursus de *pós-graduação* de science politique et relations internationales et garantira une grande partie de leurs débouchés.

Néanmoins la question d'un élargissement des débouchés professionnels est posée par les politistes brésiliens. Plusieurs directions existent pour cela. La première concerne les administrations publiques : la science politique peut prendre une place importante dans la formation des fonctionnaires, tant fédéraux qu'au niveau des états et des municipalités⁸. En ce qui concerne les débouchés dans les administrations sociales, la science politique entre en concurrence avec les formations sociologiques ou de service social (cette dernière est assurée dans les universités jusqu'au niveau du troisième cycle). Dans le secteur politico-administratif, on peut également tabler sur un développement de la consultance dans lequel la science politique trouverait sa place.

Classiques également sont les débouchés dans le secteur des études d'opinion publique ou du journalisme (nombreux sont les étudiants se destinant à ce secteur poursuivent simultanément un cursus de journalisme et un cursus de science sociale à dominante science politique).

La place prise dans la science politique brésilienne par les questions touchant aux droits de l'homme (en relation avec la situation des femmes et des enfants), aux mouvements sociaux, à la violence, peut ouvrir des débouchés dans les ONG, les syndicats, etc.

L'ABCP se préoccupe par ailleurs de la place que peut prendre la science politique dans la création des *mestrados* professionnalisants, actuellement encouragée par le ministère⁹.

III – Les relations avec la science politique française vues par les politistes brésiliens

En même temps qu'elle s'autonomisait la science politique brésilienne a fortement relâché les liens traditionnels avec les sciences sociales françaises et européennes pour se tourner vers la science politique américaine. Il faut à cet égard rappeler l'aide financière apportée par la Fondation Ford pour des recherches ou pour la création de cursus de *pós-graduação* dans les années 60 et 70¹⁰. Tant comme référence intellectuelle et méthodologique que comme destination privilégiée pour des études doctorales ou post-doctorales, les Etats-Unis sont devenus la référence principale¹¹.

⁸ Par exemple la science politique est présente à l'ENAP; on peut également citer la coopération du département de science politique de l'UFMG au *mestrado* d'administration publique de l'Ecole de gouvernement de l'état de Minas Gerais (Fondation João Pinheiro), la place de la science politique dans le *mestrado* d'administration publique de la Fondation Getulio Vargas de São Paulo. Sont également citées des fonctions spécifiques qui n'exigent pas un diplôme juridique, telle la nouvelle fonction de gestionnaire public (*gestor público*) dans l'administration fédérale.

⁹ On peut citer l'exemple du *mestrado* professionnel en gestion publique pour le développement du Nordeste, créé à l'UFPE en coopération avec le ministère de l'intégration nationale et le PNUD, et dont le coordonnateur est un professeur de science politique. A la PUC-RS il existe un *mestrado* professionnel de sciences sociales intitulé "organisations et société", avec une forte composante de science politique.

¹⁰ L'influence américaine se fait sentir notamment lors de la création d'un nouveau courant de science politique à l'UFMG, à la fin des années 60, et de là va se diffuser dans diverses autres universités ou centres de recherche.

¹¹ Des exemples en sens contraire existent à Recife et à Porto-Alegre. A l'UFPE, sur 13 enseignants permanents du *mestrado* de science politique, cinq ont fait des études en France (dont trois leur doctorat), et trois autres ont fait leur doctorat dans d'autres pays européens, contre trois doctorats seulement aux Etats-Unis. A l'UFRGS, de nombreux titulaires du *mestrado* sont allés faire leur doctorat à l'IEP de Paris dans les années 70-80 et plusieurs

Certes l'influence des intellectuels français reste présente, dans la lignée philosophique, sociologique ou historique, et leurs ouvrages sont largement diffusés au Brésil. Mais la perception des recherches de science politique faites en France est généralement floue¹². En outre, la France est loin d'être le seul partenaire possible en Europe et nos partenaires européens sont souvent plus actifs pour inciter à des échanges universitaires et de recherche, qu'il s'agisse de l'Allemagne (à travers notamment la Fondation Konrad Adenauer), de la Grande-Bretagne (British council), ou même de la Suède ou des Pays-Bas. Parmi les pays latins, si le Portugal, malgré la langue commune, ne fournit que peu de possibilités de coopération, l'Italie et l'Espagne sont également souvent citées.

Même si les voyages en Europe et les contacts personnels avec des universitaires français sont relativement fréquents, les relations institutionnalisées avec des établissements français d'enseignement supérieur ou de recherche le sont beaucoup moins¹³.

Pourtant la volonté d'équilibrer l'influence dominante de la science politique nord-américaine par des échanges plus suivis avec l'Europe, et avec la France en particulier, est souvent exprimée. Pour quelques uns il s'agit d'une position politique, dans le but de limiter la domination jugée excessive des Etats-Unis en Amérique du Sud. Plus souvent, il s'agit d'une position davantage intellectuelle, pour ouvrir à d'autres questionnements et à d'autres problématiques. Il existe donc bien une attente à l'égard d'un nouveau développement des relations avec la France, parfois perçu comme un retour à une tradition perdue. Mais il convient de souligner que dans cette attente la France n'a plus la place privilégiée qu'elle a pu avoir pour les générations antérieures par rapport aux autres pays européens¹⁴.

Cela ne devrait cependant pas poser de problème particulier, dans la mesure où la science politique française elle-même s'est largement "européanisée" ces dernières années. Les équipes de recherche travaillent en réseau avec leurs homologues européens sur des problématiques communes, parfois à partir de commandes passées par l'Union européenne,

sont revenus comme professeurs à l'UFRGS. Mais cela n'est pas nécessairement signe d'une baisse d'influence de la science politique nord-américaine, car celle-ci passe par d'autres canaux (associations professionnelles, publications...).

¹² A l'UnB, par exemple, les relations avec la France sont très faibles en science politique et relations internationales, alors qu'elles semblent beaucoup plus développées en sociologie et surtout en histoire des relations internationales.

¹³ Au fil de mes enquêtes je n'ai rencontré que trois accords CAPES-Cofecub en cours, l'un entre l'UFMG et l'Université de Montpellier, faisant suite à une bourse sandwich à Montpellier d'une doctorante de l'USP, un autre auquel participe l'IUPERJ avec l'Université de Paris-Nanterre, ainsi qu'un accord USP-Cofecub sur le fédéralisme et la protection sociale. Notons aussi la venue de politistes brésiliens sur la chaire Sergio Buarque de Holanda et sur la chaire Simon Bolivar (à l'IHEAL). L'EHESS et l'Institut d'études politiques de Paris ont des relations avec plusieurs universités brésiliennes : l'envoi de doctorants de l'UFRGS à l'IEP de Paris, déjà cité, s'est notamment fait dans le cadre d'un accord Capes-Cofecub, renouvelé à plusieurs reprises dans les années 80-90. Une mission plus récente de l'IEP de Paris dans plusieurs universités brésiliennes a créé des attentes qui, dans certains cas, sont restées sans suite. On peut aussi signaler, au début des années 90, les relations de recherches sur les politiques publiques établies entre l'UNICAMP (NEPP) et l'IEP de Grenoble (CERAT) grâce à un accord Capes-Cofecub.

¹⁴ Il semble aussi, mais ce serait à vérifier, que la politique générale de l'Université à l'égard des échanges internationaux ait une influence. Ainsi l'UFRGS ou la PUC-RS sont très tournées vers l'Europe (notamment la France et l'Allemagne).

parfois de leur propre chef¹⁵. De sorte que les relations des chercheurs brésiliens avec des équipes françaises leur donne accès aux chercheurs d'autres pays de l'Union et inversement.

IV – Les thèmes pouvant être privilégiés dans la coopération

Question préalable: le positionnement par rapport à la coopération

Avant d'examiner les thèmes et domaines dans lesquels une coopération peut se développer, il me paraît important d'élucider une question préalable, même si elle n'est pas posée en ces termes par les universitaires Brésiliens : il s'agit du positionnement intellectuel des chercheurs français par rapport à cette coopération. Je distinguerai quatre attitudes possibles :

- Tout d'abord le brésilianisme ou le latino-américanisme : il donne lieu à des travaux importants sur le Brésil par des chercheurs connaissant bien la réalité brésilienne ou latino-américaine, mais, par définition, il ne peut concerner qu'un nombre limité de chercheurs.
- En second lieu, la problématique Nord-Sud, c'est-à-dire la prise en compte à titre principal des inégalités de développement qui oppose deux mondes (le premier et les troisième selon la terminologie souvent employée au Brésil), et qui, si elle est utilisée de manière systématique, empêche de voir ce qui rapproche le continent latino-américain de l'Europe et donne au mot même de coopération sa connotation assistancielle.
- En troisième lieu, le comparatisme qui cherche à voir dans les systèmes politiques brésilien (latino-américains) et français (européens) non seulement ce qui les distingue mais aussi ce qui les rapproche.
- Enfin, un positionnement qui privilégie la proximité comme principe méthodologique, voyant dans l'Amérique latine et le Brésil non un continent du Sud parmi d'autres mais au contraire "l'Extrême-Occident"¹⁶. En d'autres termes, plus que de comparatisme, il s'agit d'introduire aussi souvent que possible le Brésil (l'Amérique latine) dans les interrogations sur l'évolution des sociétés occidentales en général et de l'Europe en particulier. Au reste, l'élargissement attendu de l'Union européenne au cours de la présente décennie nous y incite, qui introduira au sein de l'Union des inégalités de développement tout aussi fortes et des distances culturelles plus grandes qu'entre la France et le Brésil.

Ces quatre attitudes ne sont pas totalement de même nature, et sont donc partiellement combinables, mais il était utile d'avertir le lecteur que je privilégie la quatrième dans les développements qui suivent.

Parmi les thèmes pouvant être privilégiés dans la coopération, je ferai une place particulière à deux d'entre eux qui peuvent rencontrer un écho privilégié dans la science politique française et européenne, où ils sont également relativement récents : il s'agit des politiques sociales, et de l'intégration européenne. Je traiterai ensuite, plus rapidement, d'autres secteurs pour lesquels il existe, du côté brésilien, des possibilités de coopération. Pour chacun d'eux, j'indiquerai brièvement, en note, les universités qui m'ont paru le plus susceptibles d'être intéressées, mais il ne pouvait, dans le cadre de cette enquête, s'agir d'un relevé exhaustif des lignes de recherche de chacune d'elles.

¹⁵ Il faut citer ici le rôle du Consortium Européen de Science Politique (ECPR) dans ce processus d'intégration de la science politique européenne.

¹⁶ Selon le mot d'Alain Rouquié, qui écrivait, dans l'introduction de son livre *Amérique latine – Introduction à l'Extrême-Occident* (Ed. du Seuil, 1987, p. 14): "N'en déplaise aux amateurs de dépaysement ce sont nos problèmes grossis, hypertrophiés, dramatisés que nous y retrouvons".

1) *Les politiques publiques, et plus particulièrement l'Etat-Providence*

Comme il a été dit plus haut, l'analyse des politiques publiques est un champ de la science politique brésilienne en expansion rapide, et qui, en outre, peut devenir une source d'échanges fructueux avec la science politique française et européenne.

Cela est principalement le cas pour les politiques sociales. La philosophie de l'Etat-Providence qui guide les politiques sociales brésiennes est plus proche de celle des pays européens que des Etats-Unis¹⁷. Aussi l'intérêt se manifeste-t-il souvent au Brésil pour les évolutions de l'Etat-Providence dans les pays d'Europe occidentale. Cet intérêt entre en correspondance avec l'orientation actuelle des recherches européennes qui sortent du cadre national pour se préoccuper des solutions à des problèmes communs par-delà les différences des systèmes nationaux de protection sociale.

Le champ des politiques sociales ouvre une palette particulièrement riche de questionnements, qui font que nombreuses sont les équipes brésiennes et françaises pouvant participer à des échanges¹⁸ :

- questions à caractère théorique et général portant sur la démocratie sociale, la citoyenneté ou la globalisation ;
- questions sectorielles, concernant la santé, l'éducation, le système de retraite, le logement et la politique de la ville, la pauvreté, l'exclusion sociale et les systèmes de revenu minimum, etc. ;
- questions à caractère plus transversal (décentralisation, participation, gestion publique, indicateurs et évaluation...) ¹⁹.

Dans le champ des politiques publiques autres que les politiques sociales, il conviendrait de citer également les politiques économiques²⁰, notamment celles tournées vers le développement durable, ou encore les politiques ayant pour objet la science et la technologie²¹.

2) *Intégration régionale, intégration européenne*

Un deuxième domaine potentiellement riche en échanges futurs est celui de l'intégration régionale (Union Européenne, et formes d'intégration dans les Amériques au premier rang desquelles le Mercosul).

Le thème de l'intégration régionale dans les Amériques (Mercosul, NAFTA ou future Association de libre échange des Amériques) tient désormais une place importante dans les

¹⁷ En dépit du fait que l'universalisation incomplète des droits sociaux crée un dualisme entre les maigres bénéfices sociaux pour les pauvres et le recours à des prestations payantes du secteur privé pour les classes moyennes qui rappelle davantage la société états-unienne.

¹⁸ Du côté brésilien on peut notamment citer le NEPP (UNICAMP) et le CEDEC.

¹⁹ Deux accords Capes-Cofecub en cours portent sur les nouvelles formes de gouvernement participatif, l'un entre l'Université de Montpellier et l'UFMG, l'autre entre l'Université de Paris-Nanterre et l'UFF avec participation de l'IUPERJ. Les questions portant plus spécifiquement sur la gestion et l'évaluation sont également étudiées dans les cursus de formation de fonctionnaires, par exemple à l'Ecole de gouvernement de l'Etat de Minas (Fondation JoãoPinheiro).

²⁰ Dans ce domaine, qui intéresse notamment l'USP et l'UNICAMP, des liens existent avec des économistes français, notamment ceux de l'école de la régulation.

²¹ Notamment à l'UFPE (Marcos Lima)

recherches de science politique et de relations internationales au Brésil²². Le contraste est grand avec la pauvreté des recherches et des informations disponibles sur l'Union Européenne²³. Cette lacune est très souvent signalée et regrettée, et une coopération avec des chercheurs européens permettrait d'y remédier²⁴.

L'expérience de l'Union Européenne intéresse en effet à de nombreux titres. Un des abords les plus fréquents est la question des échanges entre l'Union Européenne et le Mercosul²⁵, et plus généralement des accords entre blocs économiques et de l'équilibre à maintenir dans les échanges entre l'Europe et les Etats-Unis. Mais l'intégration européenne suscite également des interrogations sur le dépassement de l'Etat-Nation, la supranationalité et l'évolution des institutions nationales, la démocratie au niveau de l'Union, la naissance d'une citoyenneté européenne, la validité du modèle européen pour les expériences en cours d'intégration latino-américaine, le rapport entre intégration économique et intégration politique, etc.

Ces questions n'intéressent pas uniquement les spécialistes de relations internationales, mais aussi l'ensemble des politistes et notamment les spécialistes de théorie politique ou d'institutions comparées.

Le lien se fait aussi naturellement avec le thème abordé plus haut des politiques publiques : en France, et plus généralement en Europe, l'étude des politiques publiques est obligée de prendre en compte, dans quasiment tous les secteurs, l'articulation entre politiques subnationales, nationales et européennes, dans ce qui est désigné comme un système polycentrique de gouvernance. La question commence à se poser pour le Mercosur, même si les politiques mercosuriennes sont encore embryonnaires²⁶.

3) *Systèmes politiques comparés*

Dans les secteurs plus traditionnels de la science politique existent également des domaines de coopération qui pourraient être facilement développés, et tout d'abord en ce qui concerne la comparaison entre systèmes politiques. En ce domaine, la prégnance de la science politique nord-américaine est redoublée, car non seulement elle est la référence principale mais, en outre, le système politique brésilien, à la fois fédéral et présidentiel, trouve largement son inspiration aux Etats-Unis. Quant à la connaissance des systèmes politiques européens, elle passe souvent par les ouvrages nord-américains.

Pourtant, à partir des questions que les politistes brésiliens se posent sur leur propre système politique, l'intérêt ne manque pas pour ce qui se passe en France ou dans d'autres pays d'Europe, intérêt qui porte à des coopérations directes avec des chercheurs de ces pays²⁷. Au cours de mes entretiens ont notamment été citées les questions suivantes : l'expérience française de semiprésidentialisme et de cohabitation ; les relations entre les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire ; la relation entre mode de scrutin et structure des partis

²² Ce thème est depuis longtemps privilégié à l'UFRGS, qui bénéficie de la proximité géographique avec les partenaires du Mercosul, mais on le trouve également à l'UnB, à la PUC-Rio, à la PUC-Minas, à l'UFPE, etc.

²³ A l'exception, pour partie, de l'Institut de Relations Internationales de la PUC-Rio (Sonia de Camargo)

²⁴ La Fondation Konrad Adenauer, qui a un bureau à São Paulo, commence à éditer des publications sur l'Union Européenne, notamment, depuis cette année, un *Anuário Brasil - Europa*

²⁵ Sur ce point particulier des relations existent entre certaines universités et la chaire Mercosur de l'IEP de Paris.

²⁶ Un projet d'Escola Mercosul de Políticas Públicas (ESPOL) est en bonne voie d'être créé entre l'Unb et diverses autres universités sud-américaines, et l'expérience de l'Union Européenne pourrait y être d'un grand apport (Paulo Calmon).

²⁷ Coopérations qui pourraient intéresser notamment l'UFMG, l'UFRGS, l'IUPERJ, le CEBRAP

politiques et la réforme des modes de scrutin (en France et en Italie) ; la corruption ; la transition démocratique et les crises politiques...

4) Réforme de l'Etat

D'autres questions où se manifeste un intérêt pour des coopérations avec des pays européens sont proches de celles déjà mentionnées à propos des politiques publiques, mais à partir d'un point de vue plus institutionnel : réforme de l'Etat et lutte contre la bureaucratie ; évolution des entreprises publiques (privatisations, modernisation de la gestion publique) et rôle des nouvelles agences de régulation (nombreuses sont celles qui ont été créées au Brésil ces dernières années) ; évolution de la fonction publique. En France, après avoir été un peu éclipsées par l'analyse des politiques publiques, ces questions connaissent un regain d'intérêt.

Il faut également souligner l'importance au Brésil de la question du fédéralisme, et les comparaisons possibles avec la manière dont des problèmes voisins sont posés et résolus en Allemagne, en Espagne ou en Italie²⁸.

Sont restées en dehors de notre champ d'enquête les coopérations concernant la formation des fonctionnaires, assurée pour partie, au Brésil, dans des écoles professionnelles. De telles coopérations existent déjà, avec l'ENAP, l'Institut Rio Branco (IEP de Paris), ou des écoles de gouvernement au niveau des états, et pourraient sans doute être développées.

5) Etudes électorales, enquêtes d'opinion, méthodes quantitatives et qualitatives

Les élections ont été parmi les premiers sujets abordés par la science politique brésilienne naissante, dans les années 60, et restent un objet de recherche important, avec les enquêtes d'opinion, dans certaines Universités ou centres de recherche. Cela amène à la création de banques de données électorales et à des interrogations sur l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives dans ces recherches. Il y a place pour des échanges sur ces questions avec les quelques équipes françaises spécialisées dans ce domaine, élargissant ainsi à l'Europe des coopérations jusqu'ici tournées principalement vers les Etats-Unis²⁹.

Plus généralement il y a place pour un débat sur la théorie et sur les méthodes en science politique, et plus largement dans les sciences sociales.

6) Politique et Droit

Comme en Europe, les politistes brésiliens accordent une attention croissante au droit et à la justice, soit à partir de questions institutionnelles, sur son organisation et son fonctionnement, soit à partir de la judiciarisation de la politique et la question du droit dans la conduite de l'action publique.

La question de l'égal accès à la justice, celle des actions collectives auprès des juridictions sont notamment posées, d'autant que le recours au juge est très fréquent au Brésil, particulièrement en ce qui concerne la justice du travail. La question des droits de l'homme est souvent abordée également.

²⁸ Dans ce domaine également on peut noter le rôle actif de la Fondation Konrad Adenauer avec certains chercheurs brésiliens (Fernando Abrucio)

²⁹ C'est le cas notamment à l'UFMG, à l'IUPERJ (laboratoire Doxa), à l'UFRGS (banque de données électorales au sein du NUPERGS).

Des études comparées sur certains de ces sujet sont déjà en cours avec des pays européens³⁰.

7) *Politique et société*

Un ensemble de thèmes se retrouvent à la fois dans la science politique et la sociologie, et occupent une place importante dans la recherche brésilienne. Ils constituent des portes d'entrée pour des coopérations possibles et concernent notamment :

- les mouvements sociaux ("sans-terre", "sans-toit"), les formes de participation et d'élargissement de la démocratie issues de la société civile ;
- les relations du travail, le syndicalisme³¹ ;
- la question de la sécurité, en relation avec la violence urbaine, le crime organisé et le narcotraffic, le lavage d'argent sale...³²
- les études de genre ;
- les relations interethniques, le racisme ;
- politique et culture, politique et religion³³
- l'étude des organisations³⁴

8) *Etudes latino-américaines*

Enfin rappelons pour mémoire que les *études latino-américaines* ont été et restent un domaine de coopération ancien et continu³⁵. En ce domaine, la Grande-Bretagne est souvent citée comme un partenaire privilégié, avant la France.

V – Modalités de la coopération

Le contexte est favorable à de nouveaux développements dans les relations universitaires en sciences sociales. Une volonté en ce sens est affichée tant au CNPq qu'aux ministères français des affaires étrangères ou de la recherche³⁶. La mission qui m'était confiée par l'Ambassade s'inscrivait dans ce contexte et l'un de ses objectifs était d'interroger les universitaires brésiliens sur les modalités existantes ou à créer de coopération.

A – Les principes : égalité dans les échanges, ouverture aux autres pays européens, diversification dans le choix des partenaires brésiliens

Deux principes me paraissent importants à prendre en compte dans une politique de coopération.

³⁰ Notamment à l'IUPERJ (Luiz Werneck Vianna) et à la PUC-Rio

³¹ Par exemple à l'UFMG (*Núcleo interdepartamental sobre o trabalho*, qui a des relations notamment avec l'Italie)

³² Citons, entre autres, le *Núcleo de Estudos da violência*, de l'USP, le Centre de sociologie de sécurité de la PUC-Rio.

³³ La PUC-Rio a créé un cursus de *pós-graduação* sur le thème "Politique et culture"

³⁴ Nous avons vu que c'est le thème privilégié dans le *mestrado* professionnel de la PUC-RS qui a un projet de grand colloque sur ce thème en 2003 et souhaiterait des partenaires français.

³⁵ A l'UFRGS notamment, l'étude des autres pays latino-américains a toujours tenu une grande place dans les enseignements et recherches de science politique. Mais l'étude des régimes politiques latino-américains se retrouve dans beaucoup d'autres universités.

³⁶ Vont dans ce sens la mission faite en France au début de 2001 par la vice-présidente du CNPq et l'enquête menée par le CNPq après des centres de recherche français, l'Action concertée incitative (ACI) "internationalisation des sciences sociales" mise en place par le ministère français de la recherche, la création du réseau REFEB par l'Ambassade de France à Brasilia.

Le premier est *l'égalité dans les échanges*. Les échanges d'étudiants, de doctorants ou de chercheurs doivent se faire dans les deux sens, de manière équilibrée, chaque pays ayant à y gagner.

Le second principe, déjà esquissé plus haut, est que les échanges avec la France sont de moins en moins isolables des échanges avec *les autres pays européens*. Certes, les tentatives faites en ce sens par l'Union Européenne avec les programmes ALFA sont vues avec quelque scepticisme en raison de la lourdeur des procédures³⁷. Mais les politistes brésiliens en contact avec l'Europe ont généralement des relations avec plusieurs pays européens et ne souhaitent pas en privilégier un seul. Un des atouts des équipes françaises dans la coopération est précisément la richesse de leurs réseaux européens et leur capacité à servir d'intermédiaire avec d'autres équipes européennes.

Le troisième principe concerne la plus ou moins grande ouverture quant au *nombre de partenaires brésiliens* à privilégier. Certes, il est souhaitable de ne pas disperser les efforts et de maintenir une exigence de qualité quant au choix des partenaires. Mais il faut aussi prendre en compte l'étendue géographique du Brésil et la grande diversité des universités, et ne pas privilégier uniquement les deux pôles de São Paulo et Rio. Les autres pôles mentionnés plus haut devraient également être pris en considération dans une politique de développement des coopérations.

B – Utiliser davantage les modalités existantes : cotutelle de thèse et accords Capes-Cofecub

Deux modalités de coopération existent, connues et appréciées par les interlocuteurs brésiliens, mais qui sont encore peu utilisées en science politique, la cotutelle de thèse et les accords Capes-Cofecub.

La co-tutelle de thèse est déjà largement expérimentée dans certaines universités, mais dans le secteur des sciences exactes et de l'ingénieur³⁸. Elle n'est pas toujours connue par les politistes et est facilement confondue avec les bourses-sandwich. Pour ceux qui la connaissent, elle fait l'objet d'un préjugé favorable, mais je n'ai pas rencontré de cas où elle ait été utilisée en science politique³⁹.

Une autre modalité bien établie de la coopération franco-brésilienne prend la forme de projets de recherche conjoints financés par accord entre la CAPES et le Cofecub (ou directement entre l'USP et le Cofecub). Outre des missions de chercheurs, ces projets Capes-Cofecub permettent aussi de financer des bourses-sandwich et facilitent le cas échéant les cotutelles de

³⁷ En sens inverse, toutefois l'UFRGS formule un jugement très positif sur l'accord ALFA auquel elle participé, portant sur l'intégration en Amérique Latine, Europe et Asie, et piloté par l'Université de Leiden (Pays-Bas).

³⁸ A l'Unicamp on dénombre 19 thèses en co-tutelle (plus une avec Belgique), toutes en sciences exactes ou de l'ingénieur, où elles font l'objet d'un jugement très favorable ; on en trouve une dizaine à l'UFPE, également dans ce secteur.

³⁹ Lors de mes entretiens au département de science politique de l'UFRGS la co-tutelle a suscité un grand intérêt mais n'était pas connue de mes interlocuteurs alors qu'elle est pratiquée dans d'autres secteurs de l'Université et est bien considérée au niveau du rectorat. Il serait sans doute bon qu'une meilleure information soit diffusée, par exemple dans les documents d'appel d'offre Capes-Cofecub. M. Vassili Rivron, chargé de mission à l'Ambassade de France, à la suite des entretiens qu'il a eus à l'occasion du congrès de l'ANPOCS d'octobre 2001, fait part, dans son rapport, d'avis plus partagés sur la cotutelle, et de difficultés rencontrées dans certaines universités pour la mettre en œuvre. Il fait part également de difficultés dans la mise en œuvre des accords Santos-Dumont sur l'équivalence entre *mestrado* et DEA.

thèse. Mais cette procédure est relativement peu utilisée en science politique⁴⁰. En outre, elle constitue, malgré ses avantages, un cadre relativement rigide qu'il serait peut-être possible d'assouplir pour mieux l'adapter à différentes formes de projets de recherche intégrés.

Enfin, il faudrait réfléchir à la manière d'inscrire les relations entre universités françaises et brésiliennes dans la longue durée, ce que ne permettent pas les accords Capes-Cofecub qui sont prévus pour une durée limitée.

Tant les cotutelles de thèse que les accords Capes-Cofecub supposent une connaissance préalable entre les personnes ou les institutions. D'autres modalités de mise en relation des équipes françaises et brésiliennes sont à explorer, qui permettront le lancement de projets communs.

C – Améliorer la connaissance réciproque

La science politique française et européenne, dans ses développements récents, n'est pas toujours connue des politistes brésiliens. La réciproque est plus vraie encore : en dehors d'un petit nombre de chercheurs habitués à venir au Brésil, peu d'universitaires français ont conscience de la diversité et de la richesse du système universitaire brésilien. Dans le souci d'améliorer la connaissance réciproque plusieurs directions peuvent être envisagées.

Les universitaires brésiliens ont davantage l'habitude de se rendre en France et en Europe que les universitaires français n'ont l'occasion de se rendre au Brésil (il en va de même pour les étudiants de troisième cycle et les doctorants). C'est donc principalement dans le sens France-Brazil qu'il faut encourager les déplacements. Ceux-ci peuvent se faire par l'encouragement à des *séjours de recherche* dans des équipes brésiliennes, ou, de manière collective, par l'organisation de *séminaires* impliquant des chercheurs français et d'autres pays européens, sur des thèmes d'intérêt commun et jugés prioritaires⁴¹.

Il est important de *faire connaître les travaux* des politistes brésiliens en France, et inversement. Cela peut passer par une sensibilisation des revues scientifiques et un envoi plus systématique d'articles de part et d'autre⁴².

Les *associations professionnelles* pourraient jouer un rôle important dans l'amélioration de cette connaissance réciproque. Les congrès de l'IPSA sont des occasions de rencontre, mais elles touchent un nombre restreint de personnes. Les associations nationales peuvent jouer un rôle plus important. Actuellement l'ABCP a signé une convention avec son homologue espagnole, mais n'entretient pas de relations avec l'AFSP. Les dirigeants des deux associations que j'ai rencontrés sont ouverts à l'établissement de relations régulières, qui, outre l'échange d'informations, grandement facilité aujourd'hui par les sites internet, pourraient notamment prendre la forme d'invitations à leurs congrès respectifs⁴³.

⁴⁰ Voir note 13

⁴¹ Par exemple un sujet qui porterait à la fois sur l'Union Européenne et le Mercosul. De tels séminaires pourraient faire l'objet de demande de financement à la CAPES. La question a aussi été posée de la possibilité de faire participer des entreprises au financement de séminaires ou de recherches conjointes.

⁴² Certains universitaires brésiliens signalent le fait qu'ils ont à faire traduire leurs articles pour qu'ils soient examinés par le comité de lecture, et avant donc d'avoir la certitude qu'ils seront publiés.

⁴³ Les prochains congrès ont lieu à Niterói en juillet 2002 pour l'ABCP et à Lille, en septembre 2002, pour l'AFSP.

D – Développer les échanges d'étudiants

Les échanges d'étudiants peuvent se faire au niveau DEA/DESS-*mestrado*, ou même au niveau 1^{er}/2^{ème} cycle-*graduação*. Grâce notamment aux accords Santos-Dumont, un étudiant français peut faire son *mestrado* au Brésil et s'inscrire directement en thèse en France sans passer par le DEA, et inversement, mais le résultat en sera meilleur s'il existe déjà une relation au niveau du corps enseignant. Il devrait par ailleurs être possible d'établir des accords de double diplôme à partir d'une scolarité conjointe, comme cela commence aussi à se faire au niveau *graduação*⁴⁴. Un des intérêts de ce type d'accord est d'inscrire les relations interuniversitaires dans la longue durée.

A côté de ces formules relativement lourdes, il serait bon également de faciliter des formules plus légères permettant à un étudiant français qui fait un mémoire de fin de second cycle ou de DEA, ou même une thèse, ayant des liens avec le Brésil de faire un séjour bref (un mois ou deux) dans une université brésilienne : une fois encore cela suppose que le professeur français puisse facilement connaître l'université et le professeur qui pourront accueillir cet étudiant.

Le problème linguistique existe pour les échanges tant de professeurs et chercheurs que d'étudiants, mais il est assez aisément surmontable. Au Brésil, le français est de moins en moins appris par les jeunes générations, largement supplanté par l'anglais, et maintenant par l'espagnol, et rares sont les français qui maîtrisent le portugais, de sorte que l'anglais, et plus encore l'espagnol, permettent de communiquer. Pour les hispanisants allant au Brésil, le passage se fait progressivement au "portugnois", déjà largement utilisé dans les relations à l'intérieur du Mercosul, et pourrait être facilité par quelques cours de base sur la langue portugaise⁴⁵. Par ailleurs, plusieurs universités brésiennes offrent des cours de portugais pour étrangers à l'usage des étudiants ou chercheurs venant pour une période plus longue.

⁴⁴ L'IEP de Paris a passé un accord avec la PUC-SP et la PUC-Rio permettant à des étudiants français et brésiliens (en nombre égal) d'obtenir le double diplôme en suivant au moins deux années sur les cinq de la scolarité complète dans l'établissement partenaire. La pratique du double diplôme est maintenant courante avec les écoles d'ingénieur. L'UFRGS a un projet de double diplôme de *graduação* en gestion avec l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, qui viendrait s'ajouter au double diplôme DESS-*mestrado* en gestion que celle-ci a déjà avec l'USP.

⁴⁵ L'UFRGS accepte indifféremment les étudiants ayant une connaissance du portugais ou de l'espagnol

Les relations universitaires franco-brésiliennes en science politique

François d'Arcy – Professeur émérite de l'Université de Grenoble
décembre 2001

Résumé

L'objet de la mission était d'analyser les perspectives de développement des relations entre universités brésiliennes et françaises en science politique. Elle s'est déroulée sous forme d'enquête auprès des principales universités brésiliennes où existent des programmes de recherche et troisième cycle dans cette discipline. Une soixantaine de personnes ont été interrogées dans une dizaine d'universités.

Dans les universités brésiliennes, la science politique est généralement liée à la sociologie et à l'anthropologie dans un ensemble dit des sciences sociales. A partir des années 60, la science politique s'est progressivement autonomisée comme discipline, en même temps qu'elle se tournait principalement vers la science politique nord-américaine pour y trouver ses références théoriques et méthodologiques ou pour l'envoi de doctorants et post-doctorants. Dans certaines universités, cependant, les liens avec la France ou d'autres pays européens restent forts.

Il existe un intérêt marqué pour renforcer les liens avec l'Europe, et avec la France en particulier, pour compenser le poids jugé parfois excessif de l'influence américaine et renouer avec une tradition ancienne. Une politique en ce sens de la part des universités et des autorités françaises paraît donc pertinente.

Domaines de coopération

Nous avons pu identifier divers domaines dans lesquels pourraient se développer une coopération :

1. Analyse des politiques publiques, et notamment des politiques sociales, en relation avec l'évolution de l'Etat-providence en Europe et le développement des politiques sociales brésiliennes.
2. Intégration régionale : de nombreuses recherches sont faites au Brésil sur les processus d'intégration dans les Amériques, et notamment sur le Mercosul, mais paradoxalement il existe peu de travaux sur l'intégration européenne alors qu'une demande existe en ce domaine.
3. Systèmes politiques comparés, notamment à partir des questions que se posent les politistes brésiliens sur les relations entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, sur les partis politiques, la corruption, la transition démocratique et les crises politiques...
4. Réforme de l'Etat : bureaucratie, fonction publique, privatisations et modernisation du secteur public, fédéralisme...
5. Etudes électorales et d'opinion publiques, ainsi que les questions méthodologiques qu'elles posent (méthodes quantitatives et qualitatives, banques de données).
6. Politique et droit : judiciarisation des processus politiques, réforme de la justice, accessibilité au juge...

7. Politique et société (questions communes avec la sociologie et l'anthropologie) : mouvements sociaux, relations du travail, violence et sécurité, étude de genre, relations interethniques, politique et religion.
8. Etudes latino-américaines

Modalités de la coopération

La coopération ne doit pas être envisagée dans un cadre franco-brésilien strict mais plutôt dans un cadre européen : le fait qu'entre équipes européennes la recherche de science politique se fasse de plus en plus en réseaux rencontre le désir des universitaires brésiliens d'entretenir des contacts avec plusieurs pays européens (liens déjà existants avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne...)

Elle doit par ailleurs être envisagée sur une base égalitaire et de réciprocité, encourageant les chercheurs et étudiants français à séjourner dans les universités brésiliennes.

Elle doit pouvoir concerner les Universités brésiliennes où il se fait une recherche de qualité sur l'ensemble du pays.

Deux outils de coopération ont fait leur preuve mais sont insuffisamment utilisés en science politique : la cotutelle de thèse et les accords Capes-Cofecub. Ils sont d'autant plus efficaces qu'ils sont utilisés simultanément dans des projets communs de recherche. Il faudrait cependant réfléchir à la manière d'inscrire les relations dans la longue durée, et non seulement sur des projets ponctuels.

Pour arriver au montage de tels projets il est nécessaire d'améliorer la connaissance réciproque qu'universitaires français et brésiliens ont de la science politique dans le pays partenaire. Différents moyens peuvent être conjugués pour y parvenir : encouragement à des séjours courts de recherche, publications de travaux brésiliens dans les revues scientifiques françaises...

Les associations professionnelles (AFSP et ABCP) pourraient jouer un rôle important dans l'amélioration de la connaissance réciproque.

Enfin, le développement des échanges d'étudiants dans les différents cycles de l'enseignement supérieur, accompagné quand cela est possible de la délivrance d'un double diplôme, est un élément important pour garantir le sérieux et la durée des relations entre établissements universitaires.

PERSONNES RENCONTRÉES

Les personnes rencontrées sont classées par institution. Sauf indication contraire, il s'agit de professeurs de science politique.

Lorsqu'elles appartiennent à une ou plusieurs autres institutions celles-ci sont indiquées entre parenthèses. Lorsqu'il s'agit de professeurs de sciences politiques exerçant des fonctions administratives, celles-ci sont indiquées entre parenthèses également.

PUC –SP (Pontifícia Universidade Católica - São Paulo)

Profa Renée Zicmann, professeur de sociologie des religions, chargée des relations internationales

Prof. Fernando Luiz Abrucio (CEDEC, FGV, secrétaire adjoint de l'ABCP)

Prof. Rogério Arantes (directeur du département de science politique)

Prof. Flávia Mello

USP (Universidade de São Paulo)

Prof. Lúcio Kowarick (directeur du département de science politique)

Prof. Cicero Araujo

Prof. Leonel Itaussu Mello

Unicamp (Universidade Estadual de Campinas)

Réunion avec:

Prof. Jose Cláudio Geromel, prof. Sciences de l'ingénieur, Pro-Reitor de Pós-Graduação

Prof. Rubem Murilo Rego, prof. de sociologie, directeur de l'Institut de Philosophie et sciences humaines

Prof. Sebastião Velasco e Cruz

Prof. Reginaldo Moraes

Marta Gomes Rodrigues, assesseur des relations internationales

Clara Orzechowski, assistante pour les relations internationales

CEBRAP

Prof. Fernando Limongi (USP)

Profa Argelina Cheibub Figueiredo

Eduardo Marques, chercheur en science politique

IUPERJ

Prof. Marcel Jasmin (directeur de l'enseignement)

Prof. Renato Boschi (ex-directeur exécutif)

Prof. Luiz Werneck Vianna

PUC-Rio (Pontificia Universidade Católica – Rio de Janeiro)

Profa Sonia de Camargo (directrice de l'Institut de Relations Internationales)

Profa Sonia Maria Giacomini
 Prof. Danilo Marcondes de Souza Filho, professeur de philosophie, Vice-Recteur

UERJ (Universidade Estadual de Rio de Janeiro)

Prof. Geraldo Monteiro (coordonnateur du programme d'études politiques)

UFMG (Universidade Federal de Minas Gerais)

Profa Maria de Fatima Anastasia
 Prof. Carlos Ranulfo (chef du département de science politique)
 Prof. Leonardo Avritzer

Fondation Joao Pinheiro (Belo Horizonte, MG)

Prof. Ricardo Carneiro (directeur de l'Ecole de gouvernement)

PUC-Minas (Pontifícia Universidade Católica – MinasGerais)

Prof. Eugenio Diniz

UFPE (Universidade Federal de Pernambuco)

Profa Suzana Queiroz de Melo Monteiro, professeur de littérature, coordinatrice de la
 Coopération internationale
 Prof. Marcelo de Almeida Medeiros
 Prof. Marcos Costa Lima
 Prof. Gustavo Taves
 Prof. Luciano Oliveira (coordonateur du mestrado de science politique)
 Prof. Marcos Aurélio Guedes

UnB (Universidade de Brasilia)

Prof. Paulo Calmon
 Prof. Antonio Carlos Lessa
 Prof. Alcides Costa Vaz
 Profa Maria Izabel Valladão de Carvalho (coordonnatrice de la Pos-Graduação de Relations
 internationales)

UFRGS (Universidade Federal do Rio Grande do Sul)

Prof. Carlos Alexandre Netto, Pró-Reitor pour la recherche
 Silvia Paria Rocha, Affaires internationales
 Prof. José Vincente Tavares dos Santos, professeur de sociologie, directeur de l'Institut de
 philosophie et sciences humaines
 Prof. Paulo Fagundes Vizentini (coordonnateur du Núcleo de Estudos de Relações
 Internacionais e Integração NERINT)
 Profa. Maria Susana Arrosa Soares (coordonnatrice du Programme de spécialisation sur
 l'intégration et le Mercosul)
 Prof. Carlos Arturi

Profa. Mercedes Canepa (coordonnatrice du Programme de Pós-graduação en science politique)

Prof. Odaci Coradini

Prof. André Marengo (chef du département de science politique)

Prof. Helgio Trindade (ancien recteur de l'UFRGS)

PUC-RS (Pontifícia Universidade Católica do Rio Grande do Sul)

Profa. Maria Izabel Mallmann (coordonnatrice du département de sciences sociales)

Prof. João Luis Medeiros

Prof. Tadeu Weber, professeur de philosophie politique, directeur de la Faculté de philosophie et sciences sociales

Prof. Emil Sobottka (coordonnateur du mestrado de sciences sociales)

Prof. Flavio Silvera

Prof. Urbano Zilles, professeur de théologie, Pró-reitor pour la pós-graduação et la recherche
Francisco Mossa, Relations internationales

CAPES (Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nivel Superior)

Prof. Tuiskon Dick, Coordonnateur général de la Coopération internationale

CNPq (Conselho Nacional de Desenvolvimento científico e Técnico)

Dra. Alice Rangel de Paiva Abreu, vice-présidente

Lucilene Vels, coopération multilatérale

ABCP (Associação Brasileira de Ciência Política)

Profa Sonia Draibe

Principaux sigles utilisés

ABCP : Associação Brasileira de Ciência Política
AFSP : Association Française de Science Politique
ANPOCS : Associação Nacional de Pós-Graduação e Pesquisa em Ciências Sociais
CAPES : Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nivel Superior
CEBRAP : Centro Brasileiro de Análise e Planejamento
CEDEC : Centro de Estudos de Cultura Contemporânea
CNPq : Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Técnico
DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
ENAP : Escola Nacional de Administração Pública
FGV : Fundação Getúlio Vargas
IEP : Institut d'Etudes Politiques
IHEAL : Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine
IUPERJ : Instituto Universitário de Pesquisas do Rio de Janeiro
PUC –SP : Pontifícia Universidade Católica de São Paulo
PUC-Minas : Pontifícia Universidade Católica de Minas Gerais
PUC-Rio : Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro
PUCRS : Pontifícia Universidade Católica do Rio Grande do Sul
UFMG : Universidade Federal de Minas Gerais
UFPE : Universidade Federal de Pernambuco
UFRGS : Universidade Federal do Rio Grande do Sul
UnB : Universidade de Brasília
UNESP : Universidade Estadual de São Paulo
Unicamp : Universidade Estadual de Campinas
USP : Universidade de São Paulo